

Outre les désastres naturels, les conflits nationaux et régionaux jouent manifestement un rôle important. De plus en plus, et tout particulièrement dans les cas de mouvements massifs de réfugiés, nous pouvons voir une relation troublante entre ces situations et les violations des droits de la personne. L'examen des causes de ces mouvements va au coeur de certains des problèmes fondamentaux dont sont saisies les instances internationales aujourd'hui. Jusqu'à maintenant, la communauté internationale n'a pas su s'attaquer vraiment à ce problème et, avec chaque nouvelle situation de réfugiés, nous avons été condamnés à réagir après le fait.

La question des réfugiés et des violations des droits de la personne revêt un intérêt particulier pour le Canada. J'estime que nous sommes bien placés pour soulever cette question à l'échelle internationale: le Canada participe de près et depuis longtemps aux activités du HCR, nous nous rangeons au nombre des grands contributeurs d'aide humanitaire et depuis quelques années, notre bilan au chapitre de la réinstallation, par habitant, est le meilleur au monde. Depuis des décennies, la question des droits de la personne fait partie intégrante de notre politique étrangère. Nous sommes membres de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies depuis 1976. Et enfin, nous avons été réélus pour un troisième mandat consécutif en 1981, nous classant premiers lors du scrutin.

Au fil des ans, par voie d'aide humanitaire ou par le biais de la réinstallation, le Canada a réagi avec force aux persécutions d'individus et de groupes qui, dans diverses régions du monde, ont été contraints de fuir leur patrie. Nos politiques relatives aux réfugiés et aux droits de la personne ont le même fondement philosophique: porter secours aux victimes, assurer leur sécurité et pourvoir à leurs besoins essentiels.

La préoccupation du Canada l'a amené à lancer une initiative internationale, il y a trois ans, au sein de la Commission des droits de l'homme. C'était à l'époque de l'expulsion massive des Chinois du Vietnam, incident qui avait créé une crise humanitaire sans précédent en raison de l'abus flagrant et répété des droits de la personne par le Vietnam. L'initiative était destinée à focaliser l'attention de la communauté internationale sur la relation entre les violations des droits de la personne et les exodes massifs de réfugiés. Elle a mené, l'an dernier, à la nomination par les Nations Unies du prince Sadruddin Aga Khan, personnalité distinguée autrefois haut-commissaire pour les réfugiés, à qui l'on a confié l'étude de la question. Le rapport, qui a exigé des consultations étendues avec les gouvernements et les organismes internationaux, pourrait montrer comment l'Organisation des Nations Unies et ses